



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Bridge Club 13<sup>ème</sup> du 21 Juin 2022

---

22 membres présents  
13 procurations sur 58 membres inscrits

Président de séance : Hubert HITIER, Président du BC 13  
Secrétaire de séance : Catherine DUFOUR

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Fixation des tarifs
4. Élection des administrateurs
5. Questions diverses

## **1. Rapport moral du Président**

Le Président a évoqué le souvenir de Marguerite BIJAOUÏ qui a été pendant 43 ans le pilier du BC 13 et qui nous a quittés à l'âge de 96 ans le 20 Mars 2022. Le Président a demandé une minute de silence. L'assemblée s'est levée et a respecté ce silence en mémoire de Marguerite. Il nous a ensuite annoncé la disparition au mois de Février de Françoise BUTTERFASS, suite à une longue maladie. Le Président a poursuivi en nous félicitant d'avoir réussi à poursuivre notre activité et à subvenir à nos besoins malgré les difficultés dues à la crise sanitaire en espérant que l'année prochaine se poursuivra de même. Il y a eu plusieurs cas de contamination au virus mais comme nous sommes tous vaccinés cela n'a pas été trop grave. Nous avons dû enlever, pour cause d'assemblée de copropriété dans nos locaux, les écrans qui étaient sur les tables et qui avaient été fabriquées par Gérard JOYEZ, Elles sont pour l'instant remises en lieu sûr car fragiles en espérant qu'elles ne resservent plus. Hubert HITIER tient à remercier tout particulièrement tous ceux qui participent vivement au club et a mis en tête Catherine DUFOUR qui se démène pour former des paires mais déplore que malgré

ses efforts il y ait si peu de joueurs qui viennent le Jeudi, il remercie également Ida DERAITA qui fait un travail remarquable pour tenir les comptes du club ainsi que Françoise CELLIER et Zizou HITIER. Il nous parle de Gilbert SZULMAN, notre Vice-Président, qui fait vivre le site internet du BC 13, sur lequel il y a les photos des voyages, les résultats de bridge qu'il met en ligne immédiatement après leur publication par la Fédération ainsi que tous renseignements relatifs au Club qui sont d'ailleurs très utiles pour les joueurs d'ailleurs qui cherchent un club. Applaudissements de l'assemblée.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

## **2. Rapport financier**

Gilbert SZULMAN prend la parole et remercie vivement Ida pour son remarquable travail : ses comptes sont très précis et très clairs. Puis il nous expose que le bilan de l'exercice de cette année est excédentaire de 590 € et nous rappelle qu'en 2020 et en 2021 nous étions déficitaires à cause de la crise sanitaire. Les frais fixes et incompressibles, le loyer, l'assurance, etc. s'élèvent à 13 500 € et notre prévision pour l'an prochain est de l'ordre de 14 000 €. En ce qui concerne les revenus, les adhésions au club se sont élevées à 2 300 € puisque nous avons eu 58 adhésions. Nous prévoyons 2 500 € pour l'an prochain avec l'adhésion des élèves de Soha SAFAI et espérons une dizaine d'adhésions supplémentaires. Les droits de table nous ont rapporté 10 300 € environ. Les cours de bridge de Catherine de RAVINEL et de Soha SAFAI nous ont rapporté presque 2 000 € et nous prévoyons la même chose pour l'an prochain car Soha a été obligée de baisser le prix de ses cours. Les boissons rapportent peu. Nous avons eu deux sponsors qui, n'ayant pu apporter leur soutien l'an dernier, ont tenu à le faire cette année à leur retour au club en nous rapportant 400 €. Nous n'avons pas prévu de sponsoring pour l'an prochain mais tout soutien sera le bienvenu. Le total des revenus est donc d'environ 15 000 € et dépasse de 1 500 € le montant des dépenses fixes. Nous avons dit plus haut que l'excédent était de 590 €. La différence vient de la participation du club aux festivités. Il y en a eu beaucoup moins cette année mais il y a tout de même eu le repas d'anniversaire du club.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

## **3. Fixation des tarifs**

Nous pensons que l'année prochaine sera aussi difficile que par le passé et qu'il nous faut augmenter légèrement les tarifs du club : nous n'augmenterons pas l'adhésion au club qui est de 40 € depuis longtemps et qui ne changera pas. Par contre le carton des droits de table passera à 72 € ce qui fera une augmentation de 1 € par tournoi. Pour ceux qui ne prennent pas la carte de 12 trous, le droit de table passera à 7 € et pour les non adhérents au club, le droit de table sera de 10 €. Nous avons été avertis par la Fédération qu'elle augmentera ses tarifs et que la licence coûtera vraisemblablement 50 €.

#### **4. Élection des administrateurs**

Le conseil d'administration a 11 membres. La durée de ces membres est de trois ans. Arrivent en fin de mandat : Mesdames Catherine DUFOUR et Yvette HITIER et Monsieur Gilbert SZULMAN. Tous trois renouvellent leur mandat. Monsieur Jean-Louis BERTOT ayant quitté PARIS, son poste est à pourvoir. Madame Renée SOULIAS propose sa candidature. Le conseil d'administration aura donc encore 11 membres.

Les administrateurs sont élus et réélus à l'unanimité des présents et représentés.

#### **5. Questions diverses**

Nous avons deux professeures de bridge, Catherine de RAVINEL, présente aujourd'hui à l'assemblée et Soha SAFAI qui s'est excusée de ne pouvoir y assister. Le Président passe la parole à Gilbert SZULMAN, notre Vice-Président. Celui-ci nous expose les prévisions de cette professeure, Soha SAFAI, qui va organiser, à la rentrée de Septembre, deux interventions par semaine : les lundis, de 17h à 19h30 il y aura un tournoi commenté sur un thème, tournoi de 6 donnes. Une semaine sur l'autre elle utilisera les 6 donnes de la semaine précédente ce qui fait que pendant 2h30 elle fera travailler ses élèves sur 12 donnes qu'elle commentera en commençant par donner un petit cours sur le thème. Les élèves joueront ensuite et elle fera un classement. Le tarif de la séance sera de 10 €. Ses élèves ne font pas partie du BC 13. La seconde intervention aura lieu les mercredis, de 12h30 à 15h pour un tournoi court homologué réservé aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries. Les donnes seront préparées par elle et commentées. Il a été convenu que ces joueurs devront adhérer au BC 13 et y prendre leur licence puisqu'ils joueront des tournois homologués. Pour ces tournois du mercredi, elle fera également payer 10 €.

Hubert HITIER reprend la parole pour proposer que le club reprenne ses activités, après les vacances d'été, le Mardi 30 Août. Un mail vous sera adressé à cette occasion, comme tous les ans à la même époque.

Il a évoqué le voyage qui s'est déroulé à Madère au mois de Mai, qui a pu enfin avoir lieu après deux ans de report pour cause de Covid. Les participants ont dans l'ensemble été satisfaits de ce séjour. Quelques désagréments ont été déplorés avec l'organisateur et l'hôtel qui a fourni des chambres de catégorie différente. A part ces distorsions, les circuits ont été réussies ce qui a ravi tout le monde et beaucoup ont demandé où aura lieu la prochaine destination. Ce sera sans doute la Sardaigne.

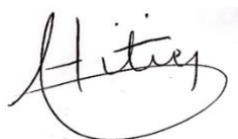
Le Président a enfin parlé de la commission d'éthique et de discipline, que la Fédération oblige à constituer d'au moins trois personnes dans chaque club pour trois ans. Cette commission existe dans notre club depuis longtemps. La dernière a été constituée il y a deux ans avec Mesdames Françoise BARLET, Odile FOUASSIER, Paulette KOSSANYI et Catherine de RAVINEL. Nous devons donc la renouveler l'an prochain. Jean-Pierre TOQUE a soulevé le problème du bruit dans le club qui est un véritable problème pour tout le monde. Plus aucune question n'étant soulevée, le Président lève la séance vers 19h15 pour être suivie d'un apéritif préparé

à la terrasse du restaurant PASTA & BASTA où un excellent dîner nous y sera servi qui a clôturé notre assemblée.

Fait à Paris, le 21 Juin 2022

Le Président, Hubert HITIER

La Secrétaire de séance, Catherine DUFOUR

Handwritten signature of Hubert Hitier in black ink, featuring a large, stylized initial 'H' and the name 'Hitier' written in a cursive script.Handwritten signature of Catherine Dufour in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by the name 'Dufour' in a cursive script.